

RCS : BEZIERS  
Code greffe : 3402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00016  
Numéro SIREN : 440 290 708  
Nom ou dénomination : HOLDING L P A

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2018 sous le numéro de dépôt 8131

1

**BILAN - ACTIF** Dépot au greffe du Tribunal de Commerce de BEZIERS

2002 B16

DGFIP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : **SAS HOLDING LPA** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* **12**  
 Adresse de l'entreprise **180 RUE DE LA GINIESSE** **34500 BEZIERS** le **8 NOV. 2010** Durée de l'exercice précédent\* **12**  
 Numéro SIRET\* **44029070800021** **2018138131** Néant

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Sous le n° :		Exercice N clos le :		N-1	
				13 11 22 01 71		13 11 22 01 61	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	125 013	AG	84 210	40 803	828
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN	12 584	AO		12 584	12 584
	Constructions	AP	385 490	AQ	174 368	211 122	238 010
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 911	AS	3 911		
Autres immobilisations corporelles	AT	658 384	AU	576 737	81 647	73 168	
Immobilisations en cours	AV		AW			59 963	
Avances et acomptes	AX		AY				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
Autres participations	CU	7 333 439	CV		7 333 439	7 333 435	
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières*	BH	1 362	BI		1 362	1 342	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>8 520 181</b>	<b>BK</b>	<b>839 225</b>	<b>7 680 956</b>	<b>7 719 330</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL				
		En cours de production de biens	BN				
		En cours de production de services	BP				
		Produits intermédiaires et finis	BR				
		Marchandises	BT				
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	81 936	BW		81 936
ACTIF CIRCULANT	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	5 533 290	BY	5 533 290	4 448 060
		Autres créances (3)	BZ	25 608 559	CA	25 608 559	20 051 997
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		200 000
		Disponibilités	CF	4 351 273	CG	4 351 273	4 468 465
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	39 799	CI	39 799	33 766	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>35 614 857</b>	<b>CK</b>	<b>35 614 857</b>	<b>29 227 672</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>44 135 037</b>	<b>IA</b>	<b>839 225</b>	<b>43 295 812</b>	<b>36 947 001</b>	

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : **CP** **1 362** (3) Part à plus d'un an : **CR**

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING LPA

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....2.....3.1.4.....9.6.0.....)	DA	2 314 960	2 314 960	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	231 496	231 496	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	22 932 761	22 932 761	
	Report à nouveau	DH	7 520 969	3 781 272	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 320 819	3 739 697	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	36 321 005	33 000 185	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 318 108	1 223 762	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	46 813	258 089	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 056 164	1 075 214	
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 553 723	1 389 752	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	6 974 807	3 946 816		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	43 295 812	36 947 001		
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 820 476	3 618 111		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 872 665	250 518		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING I.P.A.		Exercice N				Exercice (N-1)							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC							
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF						
			FG	6 569 262	FH		FI	6 569 262					
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	6 569 262	FK		FL	6 569 262						
	Production stockée*					FM							
	Production immobilisée*					FN							
	Subventions d'exploitation					FO							
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	79 220						
	Autres produits (1) (11)					FQ	7						
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	6 648 490					
CHARGES D'EXPLOITATION						FS							
						Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FT		
						Variation de stock (marchandises)*					FU		
						Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FV		
						Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FW	2 867 989	
						Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FX	88 849	
						Impôts, taxes et versements assimilés*					FY	1 383 287	
						Salaires et traitements*					FZ	730 195	
						Charges sociales (10)					GA	70 294	
						DOTATIONS D'EXPLOITATION						GB	71 451
Sur immobilisations					GC								
{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions						GD							
						Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GE	125	
Autres charges (12)						GF	5 140 739						
						<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GG	1 507 751
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GH	392						
opérations en commun						GI	1 307						
						Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GJ	2 442 848
Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GK							
PRODUITS FINANCIERS						GL	12 031						
						Produits financiers de participations (5)						GM	
						Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GN	
						Autres intérêts et produits assimilés (5)						GO	
						Reprises sur provisions et transferts de charges						GP	2 454 879
						Différences positives de change						GQ	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GR	11 915						
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GS							
CHARGES FINANCIÈRES						GT							
						Dotations financières aux amortissements et provisions*						GU	11 915
						Intérêts et charges assimilées (6)						GV	2 442 964
						Différences négatives de change						GW	3 949 799
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							25 211						
<b>Total des charges financières (VI)</b>							4 047 944						
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)													
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)													

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : <u>SAS HOLDING LPA</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	13	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	13	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	1 1	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	1 1	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			HI	(1) 12	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	628 979 308 259	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL	9 103 760 8 184 522	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM	5 782 941 4 444 825	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>			HN	3 320 819 3 739 697	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	26 586
			- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)		RD	
		(9)	Dont transferts de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
VNC IMMO FINANICERES			1		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	7
Informations complémentaires (CICE)	7
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	10
Titres immobilisés	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Dépréciation des créances	10
Disponibilités en Euros	10
Produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	12
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Ventilation de l'effectif moyen	12
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Dettes garanties par des sûretés réelles	12
Montant des engagements financiers	12
Engagement en matière de pensions et retraites	13
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 43 295 812.22 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 569 262.33 Euros et dégageant un bénéfice de 3 320 819.37 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

NEANT

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

NEANT

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### Informations générales complémentaires

NEANT

### Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 19 824 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	65 049		59 963
<b>TOTAL</b>			
Terrains	12 584		
Constructions sur sol propre	113 253		
Constructions sur sol d'autrui	127 103		
Installations générales agencements aménagements des constructions	145 134		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 911		
Installations générales agencements aménagements divers	499 175		9 000
Matériel de transport	14 353		18 843
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	112 960		4 054
Immobilisations corporelles en cours	59 963		
<b>TOTAL</b>	1 088 435		31 897
Autres participations	7 333 435		5
Prêts, autres immobilisations financières	1 342		20
<b>TOTAL</b>	7 334 777		25
<b>TOTAL GENERAL</b>	8 488 261		91 884

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		0	125 013	125 013
<b>TOTAL</b>				
Terrains			12 584	12 584
Constructions sur sol propre			113 253	113 253
Constructions sur sol d'autrui			127 103	127 103
Installations générales agencements aménagements constr.			145 134	145 134
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 911	3 911
Installations générales agencements aménagements divers			508 175	508 175
Matériel de transport			33 195	33 195
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	117 013	117 013
Immobilisations corporelles en cours		59 963		
<b>TOTAL</b>		59 963	1 060 368	1 060 368
Autres participations		1	7 333 439	7 333 439
Prêts, autres immobilisations financières			1 362	1 362
<b>TOTAL</b>		1	7 334 800	7 334 800
<b>TOTAL GENERAL</b>		59 964	8 520 181	8 520 181

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	64 222	19 988		84 210
<b>TOTAL</b>				
Constructions sur sol propre	11 890	3 495		15 385
Constructions sur sol d'autrui	107 792	8 872		116 664
Installations générales agencements aménagements constr.	27 798	14 521		42 319
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 911			3 911
Installations générales agencements aménagements divers	450 573	13 330		463 903
Matériel de transport	714	6 301		7 015
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	102 032	3 787		105 819
<b>TOTAL</b>	704 710	50 306		755 016
<b>TOTAL GENERAL</b>	768 931	70 294		839 225

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	19 988				
<b>TOTAL</b>					
Constructions sur sol propre	3 495				
Constructions sur sol d'autrui	8 872				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	14 521				
Instal.générales agenc.aménag.divers	13 330				
Matériel de transport	6 301				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 787				
<b>TOTAL</b>	50 306				
<b>TOTAL GENERAL</b>	70 294				

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### Etat des provisions

#### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 362	1 362	
Autres créances clients	5 533 290	5 533 290	
Impôts sur les bénéfices	260 147	260 147	
Taxe sur la valeur ajoutée	290 583	290 583	
Groupe et associés	25 057 828	25 057 828	
Charges constatées d'avance	39 799	39 799	
<b>TOTAL</b>	<b>31 183 009</b>	<b>31 183 009</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 881 872	1 881 872		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	436 236	281 904	154 332	
Emprunts et dettes financières divers	5 905	5 905		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 056 164	2 056 164		
Personnel et comptes rattachés	87 827	87 827		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	194 255	194 255		
Impôts sur les bénéfices	1 283 179	1 283 179		
Taxe sur la valeur ajoutée	932 757	932 757		
Autres impôts taxes et assimilés	55 705	55 705		
Groupe et associés	40 908	40 908		
<b>TOTAL</b>	<b>6 974 807</b>	<b>6 820 476</b>	<b>154 332</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	115 842			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	650 314			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	121.8400	19 000			19 000

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	3,5,8 et 10 ans
Agencements et aménagements		
Installations techniques		
Matériels et outillages		
Matériel de transport	Linéaire	3 et 5 ans
Matériel de bureau et inform;		
Mobilier		
Programme informatique	Linéaire	3 a 5 ans

### **Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### **Produits à recevoir**

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 991
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 569 969
Dettes fiscales et sociales	180 842
Total	1 760 801

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	39 799
Total	39 799

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés		5 467 678	
Autres créances		25 018 849	
Emprunts et dettes financières diverses		1 544	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		350 000	

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	11
Employés	10
Total	21

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	437 020
Total	437 020

#### Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

##### Engagements donnés

Avals et cautions	1 998 512
Total (1)	1 998 512
(1) Dont concernant les filiales	1 998 512

Engagements donnés autorisés 17 799 281 €

Engagements donnés utilisés 1 998 512 €

##### Engagements reçus

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Avals cautions accordés	235 213
Total	235 213

Engagements reçus autorisés 2 505 891 €

Engagements reçus utilisés 235 213 €

### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

### Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	38 271
45 à 54 ans	11 à 20 ans	15 002
35 à 44 ans	21 à 30 ans	9 104
moins de 35 ans	plus de 30 ans	4 346
Engagement total		66 723

### Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible : 1 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 5,09 %

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées	38 271	28 452	
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour			

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations</b>			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS ANGELOTTI AMENAGEMENT	31 552 518	99.67	4 229 081
- SAS ANGELOTTI PROMOTION	5 006 681	100.00	690 717
<b>B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations</b>			

SAS HARDTMEYER-HUC  
Immeuble Espace 2B  
6, Mail Philippe Lamour  
34760 BOUJAN SUR LIBRON

Stéphan MARTINUZZI  
PARC GEORGES BESSE  
145, Allée Charles Babbage  
30000 NIMES

## HOLDING L.P.A.

Société par Actions Simplifiée  
Capital social de 2 314 960 euros  
180, rue de la Giniesse  
34500 BEZIERS

RCS BEZIERS B 440 290 708

### RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

COMMISSAIRE

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2017

AUX COMPTES

**SAS HOLDING LPA**

**Siège social : 180 Rue de la Giniesse**

**RCS BEZIERS : 440 290 708**

**34 500 BEZIERS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

***Exercice clos au 31/12/2017***

Aux associés de la SAS HOLDING LPA,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HOLDING LPA relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société HOLDING LPA à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport du président et des autres documents adressés aux adhérents**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société HOLDING LPA à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement

détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou

résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

**Commissaire**

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

**aux comptes**

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à NIMES  
Le 31 mai 2018

Fait à Boujan sur Libron  
Le 31 mai 2018

Les commissaires aux comptes

STEPHAN MARTINUZZI  
Commissaire aux comptes

  
SAS HARDTMEYER-HUC  
JL HUC  
Commissaire aux comptes

O. HUC  
Commissaire aux comptes

  
c o m m i s s a i r e  
a u x c o m p t e s

SAS HOLDING LPA

180 RUE DE LA GINIESSE

34500 BEZIERS

## COMPTES ANNUELS

***AXYLIS CONSEIL***  
*6 MAIL PH LAMOUR CS 110054*  
*PARC LE MONESTIE*  
*34760 BOUJAN SUR LIBRON*  
*04 67 30 48 30*

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	125 013	84 210	40 803	828	39 975	NS
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains	12 584		12 584	12 584		
	Constructions	385 490	174 368	211 122	238 010	26 888	11.30
	Installations techniques, matériel et outillage	3 911	3 911				
	Autres immobilisations corporelles	658 384	576 737	81 647	73 168	8 478	11.59
	Immobilisations en cours				59 963	59 963	100.00
	Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	7 333 439		7 333 439	7 333 435	4	0.00	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	1 362		1 362	1 342	20	1.47	
	<b>Total II</b>	8 520 181	839 225	7 680 956	7 719 330	38 374	0.50
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	81 936		81 936	25 384	56 552	222.79
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	5 533 290		5 533 290	4 448 060	1 085 230	24.40
	Autres créances	25 608 559		25 608 559	20 051 997	5 556 562	27.71
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement				200 000	200 000	100.00	
Disponibilités	4 351 273		4 351 273	4 468 465	117 192	2.62	
Charges constatées d'avance (3)	39 799		39 799	33 766	6 033	17.87	
	<b>Total III</b>	35 614 857		35 614 857	29 227 672	6 387 185	21.85
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	44 135 037	839 225	43 295 812	36 947 001	6 348 811	17.18

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

1 362

## BILAN PASSIF

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b> 31/12/2017 12	<b>Exercice N-1</b> 31/12/2016 12	<b>Ecart N / N-1</b>	
				<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 2 314 960) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 314 960	2 314 960		
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale	231 496	231 496		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	22 932 761	22 932 761		
	Report à nouveau	7 520 969	3 781 272	3 739 697	98.90
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	<b>3 320 819</b>	<b>3 739 697</b>	<b>418 878</b>	<b>11.20</b>
Subventions d'investissement Provisions réglementées					
<b>Total I</b>	<b>36 321 005</b>	<b>33 000 185</b>	<b>3 320 819</b>	<b>10.06</b>	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	<b>Total II</b>				
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>				
<b>DETTES (I)</b>	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	436 236	970 708	534 472	55.06
	Concours bancaires courants	1 881 872	253 054	1 628 817	643.66
	Emprunts et dettes financières diverses	46 813	258 089	211 276	81.86
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	<b>Dettes d'exploitation</b>				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 056 164	1 075 214	980 951	91.23	
Dettes fiscales et sociales	2 553 723	1 389 752	1 163 971	83.75	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes					
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (I)				
	<b>Total IV</b>	<b>6 974 807</b>	<b>3 946 816</b>	<b>3 027 991</b>	<b>76.72</b>
	Ecarts de conversion passif (V)				
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>43 295 812</b>	<b>36 947 001</b>	<b>6 348 811</b>	<b>17.18</b>

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

6 820 476      3 618 111

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N			Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12		31/12/2016	12	Euros	%
	France	Exportation	Total				
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	6 569 262		6 569 262	4 699 327		1 869 935	39.79
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	6 569 262		6 569 262	4 699 327		1 869 935	39.79
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			79 220	86 136		6 915	8.03
Autres produits			7	645		638	98.89
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			6 648 490	4 786 108		1 862 382	38.91
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 867 989	2 000 473		867 516	43.37
Impôts, taxes et versements assimilés			88 849	122 925		34 077	27.72
Salaires et traitements			1 383 287	1 269 325		113 962	8.98
Charges sociales			730 195	647 126		83 069	12.84
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			70 294	71 451		1 157	1.62
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			125	5		120	NS
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			5 140 739	4 111 305		1 029 434	25.04
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			1 507 751	674 803		832 948	123.44
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			392	1 425		1 033	72.49
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			1 307	49		1 258	NS

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)	2 442 848		3 396 970		954 122	28.09
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	12 031		6		12 024	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	<b>2 454 879</b>		<b>3 396 977</b>		<b>942 098</b>	<b>27.73</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	11 915		25 211		13 296	52.74
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	<b>11 915</b>		<b>25 211</b>		<b>13 296</b>	<b>52.74</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>2 442 964</b>		<b>3 371 766</b>		<b>928 802</b>	<b>27.55</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>3 949 799</b>		<b>4 047 944</b>		<b>98 145</b>	<b>2.42</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			13		13	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>			<b>13</b>		<b>13</b>	<b>100.00</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1	1			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>		<b>1</b>	<b>1</b>			
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		<b>1</b>	<b>12</b>		<b>13</b>	<b>108.68</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	628 979		308 259		320 720	104.04
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>9 103 760</b>		<b>8 184 522</b>		<b>919 238</b>	<b>11.23</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>5 782 941</b>		<b>4 444 825</b>		<b>1 338 116</b>	<b>30.11</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>3 320 819</b>		<b>3 739 697</b>		<b>418 878</b>	<b>11.20</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

26 586

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	7
Informations complémentaires (CICE)	7
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	10
Titres immobilisés	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Dépréciation des créances	10
Disponibilités en Euros	10
Produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	12
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Ventilation de l'effectif moyen	12
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Dettes garanties par des sûretés réelles	12
Montant des engagements financiers	12
Engagement en matière de pensions et retraites	13
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 43 295 812.22 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 569 262.33 Euros et dégageant un bénéfice de 3 320 819.37 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

NEANT

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

NEANT

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### Informations générales complémentaires

NEANT

### Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 19 824 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL</b>	65 049		59 963
Terrains	12 584		
Constructions sur sol propre	113 253		
Constructions sur sol d'autrui	127 103		
Installations générales agencements aménagements des constructions	145 134		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 911		
Installations générales agencements aménagements divers	499 175		9 000
Matériel de transport	14 353		18 843
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	112 960		4 054
Immobilisations corporelles en cours	59 963		
<b>TOTAL</b>	1 088 435		31 897
Autres participations	7 333 435		5
Prêts, autres immobilisations financières	1 342		20
<b>TOTAL</b>	7 334 777		25
<b>TOTAL GENERAL</b>	8 488 261		91 884

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		0	125 013	125 013
Terrains			12 584	12 584
Constructions sur sol propre			113 253	113 253
Constructions sur sol d'autrui			127 103	127 103
Installations générales agencements aménagements constr.			145 134	145 134
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 911	3 911
Installations générales agencements aménagements divers			508 175	508 175
Matériel de transport			33 195	33 195
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	117 013	117 013
Immobilisations corporelles en cours		59 963		
TOTAL		59 963	1 060 368	1 060 368
Autres participations		1	7 333 439	7 333 439
Prêts, autres immobilisations financières			1 362	1 362
TOTAL		1	7 334 800	7 334 800
TOTAL GENERAL		59 964	8 520 181	8 520 181

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	64 222	19 988		84 210
Constructions sur sol propre	11 890	3 495		15 385
Constructions sur sol d'autrui	107 792	8 872		116 664
Installations générales agencements aménagements constr.	27 798	14 521		42 319
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 911			3 911
Installations générales agencements aménagements divers	450 573	13 330		463 903
Matériel de transport	714	6 301		7 015
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	102 032	3 787		105 819
TOTAL	704 710	50 306		755 016
TOTAL GENERAL	768 931	70 294		839 225

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	19 988				
Constructions sur sol propre	3 495				
Constructions sur sol d'autrui	8 872				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	14 521				
Instal.générales agenc.aménag.divers	13 330				
Matériel de transport	6 301				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 787				
TOTAL	50 306				
TOTAL GENERAL	70 294				

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### Etat des provisions Etat des échéances des créances et des dettes

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 362	1 362	
Autres créances clients	5 533 290	5 533 290	
Impôts sur les bénéficiaires	260 147	260 147	
Taxe sur la valeur ajoutée	290 583	290 583	
Groupe et associés	25 057 828	25 057 828	
Charges constatées d'avance	39 799	39 799	
<b>TOTAL</b>	<b>31 183 009</b>	<b>31 183 009</b>	

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 881 872	1 881 872		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	436 236	281 904	154 332	
Emprunts et dettes financières divers	5 905	5 905		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 056 164	2 056 164		
Personnel et comptes rattachés	87 827	87 827		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	194 255	194 255		
Impôts sur les bénéficiaires	1 283 179	1 283 179		
Taxe sur la valeur ajoutée	932 757	932 757		
Autres impôts taxes et assimilés	55 705	55 705		
Groupe et associés	40 908	40 908		
<b>TOTAL</b>	<b>6 974 807</b>	<b>6 820 476</b>	<b>154 332</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	115 842			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	650 314			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	121.8400	19 000			19 000

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions Agencements et aménagements Installations techniques Matériels et outillages Matériel de transport Matériel de bureau et inform; Mobilier Programme informatique	Linéaire    Linéaire Linéaire Linéaire	3,5,8 et 10 ans    3 et 5 ans 5 ans 3 a 5 ans

### **Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.  
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### **Produits à recevoir**

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 991
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 569 969
Dettes fiscales et sociales	180 842
Total	1 760 801

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	39 799
Total	39 799

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Avais cautions accordés	235 213
Total	235 213

Engagements reçus autorisés 2 505 891 €  
Engagements reçus utilisés 235 213 €

**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.  
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

**Indemnité de départ à la retraite**

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	38 271
45 à 54 ans	11 à 20 ans	15 002
35 à 44 ans	21 à 30 ans	9 104
moins de 35 ans	plus de 30 ans	4 346
<b>Engagement total</b>		<b>66 723</b>

**Hypothèses de calculs retenues**

- départ à la retraite à l'âge de 67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible : 1 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 5,09 %

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées	38 271	28 452	
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour			



**HOLDING LPA**  
**Société par Actions Simplifiée**  
**au capital de 2.314.960 euros**  
**Siège social : 180 rue de la Giniesse, 34500 BEZIERS**  
**RCS BEZIERS 440 290 708**

**RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE**  
**31 DECEMBRE 2017**

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

**ACTIVITE DE LA SOCIETE**

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2017, l'activité de la Société a été la suivante :

Nous avons poursuivi la réalisation de l'objet social et l'activité économique a été maintenue pour l'exercice 2017 par rapport à l'exercice 2016, avec malgré tout une progression du chiffre d'affaires HT.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2017, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.



## Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont de poursuivre l'activité avec pour but de se maintenir face au marché de l'immobilier, permettant ainsi un développement du chiffre d'affaires HT de la société, tout en maîtrisant les charges de structures.

## Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2017 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

### **Factures REÇUES non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :**

Nombre de factures hors délai (0 jour) : 0  
Nombre de factures hors délai (1 jour et plus) : 9  
Nombre de factures exclues: 0  
Montant total de factures exclues: 0 €

	0 j (indic)	01 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et (+)	Total hors délai
Montant total de factures concernées	0,00	0,00	2179,93	7980,00	21383,79	31543,72
Pourcentage du montant total des achats	0,00%	0,00%	0,08%	0,28%	0,75%	1,10%

### **Factures EMISES non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :**

Nombre de factures hors délai (0 jour) : 44  
Nombre de factures hors délai (1 jour et plus) : 59  
Nombre de factures exclues: 0  
Montant total de factures exclues: 0 €

	0 j (indic)	01 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et (+)	Total hors délai
Montant total de factures concernées	818368,03	0,00	41479,20	17224,80	510776,13	569480,13
Pourcentage du montant total des achats	12,46%	0,00%	0,63%	0,26%	7,78%	8,67%

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, II du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant cumulés des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :



**Factures REÇUES ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice:**

Nombre de factures hors délai (0 jour) : 0  
Nombre de factures hors délai (1 jour et plus) : 2  
Nombre de factures exclues: 0  
Montant total de factures exclues: 0 €

	0 j (indic)	01 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et (+)	Total hors délai
Montant total de factures concernées	0,00	0,00	0,00	1742,60	0,00	1742,60
Pourcentage du montant total des achats	0,00%	0,00%	0,08%	0,06%	0,00%	0,06%

**Factures EMISES ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice:**

Nombre de factures hors délai (0 jour) : 4  
Nombre de factures hors délai (1 jour et plus) : 6  
Nombre de factures exclues: 0  
Montant total de factures exclues: 0 €

	0 j (indic)	01 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et (+)	Total hors délai
Montant total de factures concernées	41831,00	23220,92	0,00	0,00	1332,00	24552,92
Pourcentage du montant total des achats	0,64%	0,35%	0,00%	0,00%	0,02%	0,37%

**Information sur le montant des prêts consentis par la Société**

Conformément aux dispositions de l'article L. 511-6, 3 bis du Code monétaire et financier, nous vous indiquons le montant des prêts à moins de deux ans que notre Société a consentis à des sociétés avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant :

Néant

**ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons que la proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel s'élevait au 31 décembre 2017 à plus de 3 %.

**FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous vous précisons qu'au 31 décembre 2017 notre Société détient :



- 99,67 % du capital de la Société "Angelotti Aménagement", Société par Actions Simplifiée au capital social de trois millions quarante mille huit cents euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 392 322 343.

- 100 % du capital de la Société "Angelotti Promotion", Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital d'un million d'euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 492 396 148.

- 0,10 % du capital de la Société "Le Red Line", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 752 010 157.

- 0,10 % du capital de la Société "Nouvelle Vague", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 531 511 715.

- 0,10 % du capital de la Société "Bo Garden", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 803 197 250.

- 0,10 % du capital de la Société "Olympe", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 814 856 209.

- 0,10 % du capital de la Société "Aigue Marine", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Immeuble Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 823 536 529.

- 0,10 % du capital de la Société "Cépages", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Immeuble Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 820 512 424.

- 0,10 % du capital de la Société "Plénitude", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Immeuble Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85,



immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 820 141 661.

- 0,10 % du capital de la Société "Voile de Nacre", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Immeuble Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 820 123 255.

- 0,10 % du capital de la Société "616 rue Georges Denizot", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Immeuble Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 832 783 609.

- 0,10 % du capital de la Société "Home Inside", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Immeuble Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 824 968 648.

- 0,10 % du capital de la Société "Le Regency", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Immeuble Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 828 800 102.

- 0,10 % du capital de la Société "URBAN", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Immeuble Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 829 969 138.

- 0,10 % du capital de la Société "URBAN", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Immeuble Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 831 736 236.

### **ACTIVITE DU COMITE STRATEGIQUE**

Nous vous précisons le comité stratégique, créé le 3 janvier 2010, a poursuivi son activité et s'est à nouveau réuni les 20 janvier 2017 et 18 septembre 2017, afin de prendre position sur les orientations et décisions stratégiques du groupe.

### **COMPTES CONSOLIDES**

Au 31 décembre 2017, le périmètre de consolidation du groupe ANGELOTTI comprenait les sociétés suivantes :



## Liste des sociétés consolidées

- SAS Holding LPA
- SNC Actipolis
- SAS AM
- SAS Angelotti Aménagement
- SAS Angelotti Aménagement Développement
- SAS Angelotti Promotion
- SARL Angelotti Transaction
- SNC Baixas Aménagement
- SAS Bel Ami
- SCCV Bleu de Cèdre
- SCCV Bo Garden
- SCCV Camp del Viver
- SAS Château le Thou
- SNC Colombiers Aménagement
- STEP de la Clastre
- SARL Dester
- SNC Domaine de Grande Terre
- SARL Domaine des Garrigues
- SNC du Mas Puig Sec
- SCI Duguesclin
- SCCV Aigue Marine
- SAS Eko Aménagement
- SARL Foncière du Littoral
- SAS Foncière Grand Sud
- SAS Foncière 66
- SAS Font Vive
- SAS Gagnague Aménagement
- SAS Ila
- SCCV L'Alcyone
- SCCV Voile de Nacre
- SCCV La Pompignane
- SAS Latour
- SAS Le Canigou
- SCCV Carré de l'Hort
- SCCV Le Clos des Ducs I
- SCCV Le Clos des Ducs II
- SCCV Le Clos des Lavandes
- SCCV Le Domaine
- SCCV Aigue Marine
- SAS AMK promotion
- SCCV Frédéric Bazille Juvignac
- SCCV Le Frigoulas
- SCCV Symbioz
- SAS Green View
- SNC Le Clos Marie
- SCCV Les Jardins de Pourvouville
- SCCV Parc du Vallon
- SAS Pou de Los Colobres
- SNC Le Moulin
- SCI Le Patio
- SCCV Le Red Line
- SNC Le Vidres
- SAS Les Bois du Renard
- SEP Les Cigalines
- STEP Les Coteaux du Levant
- SEP Les Jardins de Naïs
- SAS Les Jardins de Sérignan
- SCCV Les Jardins d'Hemingway
- SCCV Bleu d'Ancre
- SCCV Les Terrasses de Bonaval
- SNC les Terrasses de Milhaud
- SNC Les Terrasses du Canigou
- SCCV Les Terrasses Marines
- SNC Les Vignes
- SNC Llevant
- SAS Mas Lombard
- SNC Mas Passama
- SCCV Mas Puig Sec
- SARL Montady Aménagement
- SAS Montagnac Aménagement
- SCCV Nouvelle Vague
- SCCV Olympe
- SAS Pech Auriol
- SEP Pech de la Crouzette
- SAS Peyrestortes Aménagement
- SAS Port Alizés
- SAS Saleilles Aménagement
- SAS Soleil d'Oc Aménagement
- SAS Saint Drézéry Aménagement
- SAS Saint Nazaire Aménagement
- SCCV des Halles
- SNC Terre des Aspres
- SCCV Total Concept
- SNC Urban
- SCCV Vibes Resort
- SCCV Villa Bastit
- SAS AM Promotion
- SCCV Cépages
- SCCV La Tuilerie
- SCV Plénitude
- SAS Fleur de Sel
- SCCV Home Inside
- SCCV Le Regency
- SAS Moulin à Vent
- SNC Perles d'Ô
- SCCV RSS Ampère Mèze



## Variations de périmètre

### **Entrées de périmètre**

Ont été consolidées pour la 1<sup>ère</sup> fois les sociétés suivantes:

- Pou de Los Colobres
- Le Clos Marie
- Home Inside
- Le Regency
- Urban 2
- Fleur de Sel
- Moulin à Vent
- Green View
- Perles d'Ô
- RSS Ampère Mèze
- Parc du Vallon
- Les Jardins de Pourvouville
- Bleu d'Ancre
- SCCV des Halles

### **Sortie de périmètre**

Sont sorties du périmètre de consolidation suite à leur dissolution les sociétés suivantes:

- Les Oliviers
- Val de la Reille
- Sunset
- Edifice 66

## **RESULTATS - AFFECTATION**

### Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 6.569.262 euros contre 4.699.327 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 39,79%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 79.227 euros contre 86.781 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -8,70%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 2.867.989 euros contre 2.000.473 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 43,36%.



Le montant des impôts et taxes s'élève à 88.849 euros contre 122.925 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -27,72%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1.383.287 euros contre 1.269.325 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 8,97%.

Le montant des charges sociales s'élève à 730.195 euros contre 647.126 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 12,83%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 19 personnes contre 20 personnes à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de -5,00%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 70.294 euros contre 71.451 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,61%.

Le montant des autres charges s'élève à 125 euros contre 5 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 5.140.739 euros contre 4.111.305 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 25,03%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 1.507.751 euros contre 674.803 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 123,43%.

Le montant du bénéfice attribué s'élève à 392 euros contre 1.425 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -72,49%.

Le montant de la perte supportée s'élève à 1.307 euros contre 49 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 2.442.964 euros (3.371.766 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 3.949.799 euros contre 4.047.944 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -2,42%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -1 euros contre 12 euros pour l'exercice précédent.

- d'un impôt sur les sociétés de 628.979 euros contre 308.259 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 3.320.819 euros contre un bénéfice de 3.739.697 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -11,20%.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 43.295.812 euros contre 36.947.001 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 17,18%.

## Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de trois millions trois cent vingt mille huit cent dix neuf euros (3.320.819 €).

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 de la manière suivante :

- Dividendes, Un million d'euros, ci-----	1.000.000 €
- Au compte "Report à nouveau", Deux millions trois cent vingt mille huit cent dix neuf euros, ci -----	2.320.819 €
<b>Total -----</b>	<b>3.320.819 €</b>

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la présidence.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à un million d'euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.



### Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

### Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de dix mille cinq cent quarante et un euros (10.541 €).

Nous vous communiquons, conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code général des impôts, les chiffres globaux relatifs aux dépenses visées à l'article 39, 5 dudit code.

### Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

### **CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

### **ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE**

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

### Rémunération du Président et du Directeur Général

Nous vous proposons d'approuver:

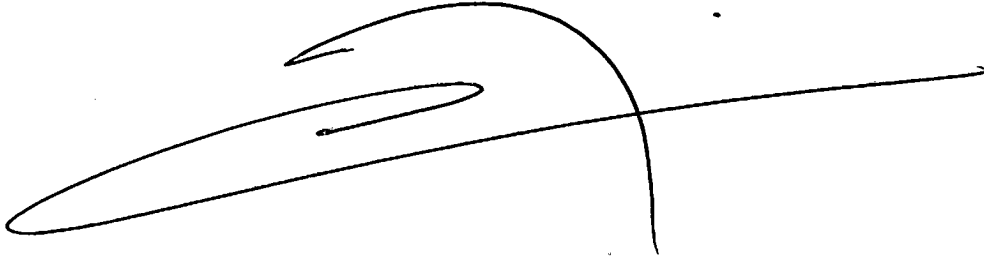
- la rémunération de Monsieur Louis-Pierre ANGELOTTI, pour ses fonctions de Président, qui s'est élevée à la somme de deux cent soixante dix neuf mille deux cent quatre vingts euros 39 cts (279.280,39 €) brut au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.
- la rémunération de Monsieur Roch ANGELOTTI, pour ses fonctions de Directeur Général, qui s'est élevée à la somme de cent vingt six mille quatre vingt deux euros 08 cts (126.082,08 €) brut au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.



En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Louis-Pierre ANGELOTTI  
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop on the left side that extends into a long, horizontal line on the right. The signature is positioned below the printed name and title.

## PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'an deux mille dix huit,  
Le vingt huit juin,  
A quatorze heures trente,

Les associés de la Société "Holding L.P.A.", Société par Actions Simplifiée au capital de deux millions trois cent quatorze mille neuf cent soixante euros (2.314.960 €), divisé en dix neuf mille (19.000) actions de cent vingt et un euros 84 cts (121,84 €) chacune, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 440 290 708se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation du président.

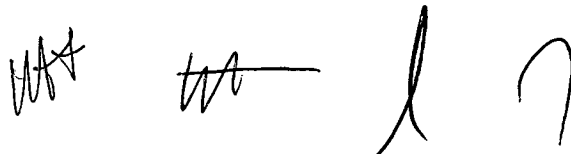
Sont présents :

- Monsieur Louis-Pierre ANGELOTTI,  
Propriétaire de treize mille huit cent soixante sept actions, ci----- 13.867 actions  
Usufruitier de deux mille huit cent cinquante actions, ci -----2.850 actions
  
- Monsieur Roch ANGELOTTI,  
Propriétaire de sept cent soixante et une actions, ci----- 761 actions  
Nu-propiétaire de neuf cent cinquante actions, ci ----- 950 actions
  
- Mademoiselle Naïs ANGELOTTI,  
Propriétaire de sept cent soixante et une actions, ci----- 761 actions  
Nu-propiétaire de neuf cent cinquante actions, ci ----- 950 actions
  
- Mademoiselle Lou-Marie ANGELOTTI,  
Représentée par ses parents, Monsieur Louis-Pierre ANGELOTTI et Madame Karine ANGELOTTI,  
Propriétaire de sept cent soixante et une actions, ci----- 761 actions  
Nu-propiétaire de neuf cent cinquante actions, ci ----- 950 actions

L'Assemblée est présidée par Monsieur Louis-Pierre ANGELOTTI, en sa qualité de Président de la Société.

La Société "A2H Audit - Hardtmeyer-Huc" et Monsieur Stephan MARTINUZZI, Commissaires aux Comptes de la Société, régulièrement convoqués, sont excusés.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.



Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

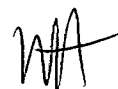
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation des Commissaires aux Comptes,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2017,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport de gestion du groupe,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et rapport sur les comptes consolidés,
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2017 et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération du Président et du Directeur Général,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.



Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et les comptes consolidés, le rapport de gestion du Président et le rapport de gestion du groupe, ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de dix mille cinq cent quarante et un euros (10.541 €).

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale constate que les comptes consolidés au 31 décembre 2017 et le rapport de gestion du groupe lui ont été présentés.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à trois millions trois cent vingt mille huit cent dix neuf euros (3.320.819 €) de la manière suivante :

- Dividendes,  
Un million d'euros, ci----- 1.000.000 €
- Au compte "Report à nouveau",  
Deux millions trois cent vingt mille huit cent dix neuf euros, ci ----- 2.320.819 €
- Total ----- 3.320.819 €

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la présidence.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à un million d'euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

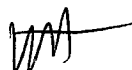
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**



## **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la rémunération de:

- Monsieur Louis-Pierre ANGELOTTI, pour ses fonctions de Président, qui s'est élevée à la somme de deux cent soixante dix neuf mille deux cent quatre vingt euros 39 cts (279.280,39 €) brut au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

- Monsieur Roch ANGELOTTI, pour ses fonctions de Directeur Général, qui s'est élevée à la somme de cent vingt six mille quatre vingt deux euros 08 cts (126.082,08 €) brut au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

## **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale prend acte le comité stratégique, créé le 3 janvier 2010, a poursuivi son activité et s'est à nouveau réuni les 20 janvier 2017 et 18 septembre 2017, afin de prendre position sur les orientations et décisions stratégiques du groupe.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

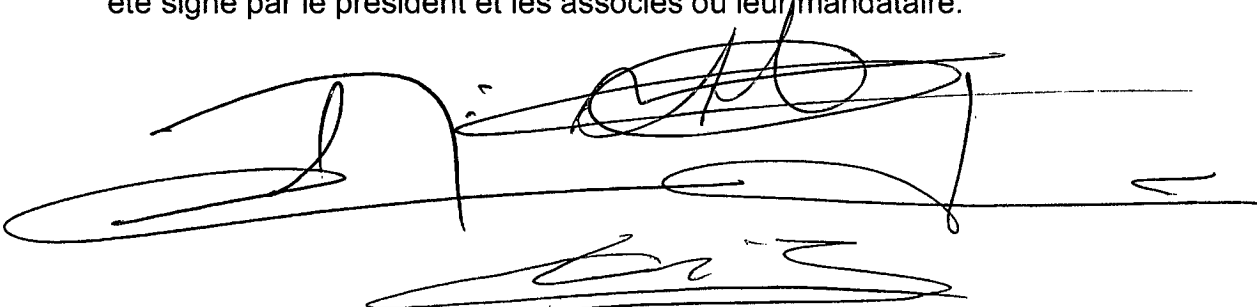
## **SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et les associés ou leur mandataire.

The image shows several handwritten signatures in black ink. There are three distinct signatures, with the largest one on the left and two smaller ones to its right. The signatures are written over a horizontal line, likely representing the names of the President and the associated members mentioned in the text above.